

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

REDEVANCE D’ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Type de Contrat :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Communauté de Communes du Plateau de Frasne et du Val du Drugeon (CFD) à envoyer des instructions à votre banque pour débirer votre compte, et votre banque à débirer votre compte conformément aux instructions de la Communauté de Communes du Plateau de Frasne et du Val du Drugeon.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débir de votre compte pour un prélevement autorisé.

Table with 2 columns: DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER (Nom, Prénom, Adresse, Code Postal, Ville) and IDENTIFIANT CREANCIER SEPA FR78ZZZ606990 (Nom, Adresse, Code Postal, Ville)

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

Identification Internationale (IBAN)

IBAN field with 28 vertical bars for input

Identification internationale de la banque

Bank identification field with 11 vertical bars for input

Signé à :

Signature

Signature box

Le :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT)

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D’IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j’autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si la situation le permet, les prélèvements ordonnés par la Communauté de Communes du Plateau de Frasne et du Val du Drugeon.

En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai faire suspendre l’exécution par simple demande à ma banque.

Je réglerai le différend directement avec le SMCOM qui centralise les demandes pour le compte de la Communauté de Communes ci-dessus.

Box for return address: Ce formulaire est à retourner à : SMCOM- ZI Les Petits Planchants~ BP 235~ 25303 PONTARLIER Cedex. Contact: 03 81 46 95 21, contact@smcom.fr

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique. aux fichiers et aux libertés.